

Arkema a placé avec succès sa première obligation verte

Aujourd'hui, Arkema a placé avec succès sa première obligation verte, entièrement dédiée au financement de sa nouvelle usine de taille mondiale à Singapour pour la production du polyamide 11 Rilsan® 100% bio-sourcé. D'un montant total de 300 millions d'euros, cette obligation verte a une maturité de 6 ans et un coupon annuel de 0,125 %. L'offre a été sursouscrite plus de 10 fois.

En apportant à ses clients des solutions innovantes, notamment dans le domaine de l'allègement des matériaux, des nouvelles énergies et des produits bio-sourcés, Arkema a pour ambition de générer une croissance responsable contribuant aux Objectifs de Développement Durable définis par les Nations unies.

Avec cette obligation verte inédite, pleinement alignée sur la politique RSE d'Arkema, le Groupe finance sa nouvelle usine de taille mondiale à Singapour, un projet majeur, innovant et durable, au cœur de sa stratégie de croissance organique. Cette usine, dont la mise en service est prévue en 2022, est conçue avec les technologies les plus abouties afin de maximiser son efficacité et de minimiser son impact sur l'environnement. Elle sera dédiée à la production de monomère amino 11 et de polyamide 11 Rilsan® 100% bio-sourcés à partir d'huile de ricin, matière première renouvelable et durable.

Le polyamide 11 Rilsan® est reconnu dans le monde entier pour ses propriétés supérieures et ses performances dans des applications très exigeantes, et contribue de manière significative au développement de solutions durables dans des secteurs à forte croissance, tels que la mobilité et en particulier les véhicules nouvelles énergies, l'impression 3D ainsi que les biens de consommation.

« Grâce à cette obligation verte, Arkema donne l'opportunité aux investisseurs de contribuer au développement de solutions durables dans les matériaux de spécialités, et confirme son leadership en matière de durabilité et d'innovation », déclare Virginie Delcroix, Directrice Développement Durable.

Le cadre de financement vert dans lequel s'inscrit cette émission est aligné sur les principes des obligations vertes de l'ICMA, tels qu'énoncés dans une *Second Party Opinion* émise par Vigeo Eiris, une des principales agences indépendantes de notation ESG.

La documentation relative à cette émission obligataire est disponible sur le site internet d'[Arkema](http://Arkema.com).

Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, Arkema dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et durables. Avec l'ambition de devenir en 2024 un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema est aujourd'hui organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui leur sont dédiés et qui représentent 80 % du CA du Groupe, les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires compétitif et bien positionné. Arkema offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 8,7 milliards d'euros en 2019 et est présent dans près de 55 pays avec 20 500 collaborateurs. www.arkema.com

CONTACTS INVESTISSEURS

Béatrice Zilm +33 1 49 00 75 58
Arié Taïeb +33 1 49 00 72 07
Peter Farren +33 1 49 00 73 12
Caroline Chung +33 1 49 00 74 37

beatrice.zilm@arkema.com
arie.taieb@arkema.com
peter.farren@arkema.com
caroline.chung@arkema.com

CONTACT PRESSE

Gilles Galinier +33 1 49 00 70 07
Véronique Obrecht +33 1 49 00 88 41

gilles.galinier@arkema.com
veronique.obrecht@arkema.com